

21 Juin, 2021

Roxanna Spruyt-Rocks, chef de la direction  
Le Service ontarien de la surdicécité  
17665, rue Leslie, 15 unite  
Newmarket Ontario  
L3Y 3E3

Madame Spruyt-Rocks:

**OBJET : CONFORMITÉ DE L'ORGANISME**

Le ministère effectue des inspections de la conformité visant tous les organismes de services qu'il finance aux termes de la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* (LSSISPDI). Les normes de soins et les exigences de sécurité spécifiques auxquelles les organismes sont tenus de se conformer sont énoncées dans le Règlement de l'Ontario 299/10, Mesures d'assurance de la qualité (MAQ), et/ou dans les directives en matière de politique.

L'objectif principal d'une inspection est d'évaluer la conformité d'un organisme de services à la législation et aux directives en matière de politique, et de s'assurer que les organismes de services sont pleinement conscients de leurs responsabilités. Les organismes peuvent bénéficier d'un soutien aux fins de mise en conformité.

Les inspections de la conformité visent à garantir au ministère, au public, aux parties prenantes et aux personnes qui reçoivent des services et des soutiens que les adultes ayant une déficience intellectuelle bénéficient de normes de soins d'excellente qualité, dans un environnement sûr et protecteur. Les inspections se veulent à la fois transparentes et équitables. Elles s'appuient systématiquement sur une approche uniforme pour tous les organismes de services, afin d'assurer une rigueur et une équité maximales.

Je vous écris au sujet de l'inspection de la conformité dont votre organisme de services a fait l'objet entre le 14 Juin 2021 et le 21 Juin 2021. Le ministère est heureux de vous informer **Le Service ontarien de la surdicécité** a été reconnu **EN CONFORMITÉ** avec le Règlement de l'Ontario 299/10 pris en application de la LSSISPDI (Mesures d'assurance de la qualité) et/ou avec les directives en matière de politique applicables aux services et soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont financés par le MDESC.

**Le Service ontarien de la surdicécité** sera chargé de gérer les demandes de renseignements spécifiques concernant les résultats de l'inspection de la conformité.

Le ministère exige que la présente lettre soit affichée dans un endroit public au sein de l'organisme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Kelly Huntington  
Chef  
Unité d'assurance de la qualité et de conformité

Pièces jointes:

Rapport d'inspection sur la conformité

c.

Cindy Accardi, superviseur(e) de programme, Région de le centrale

Lise Gagnon, président(e) du conseil d'administration, Le Service ontarien de la surdicécité

[DSinspections@ontario.ca](mailto:DSinspections@ontario.ca)